

## Gestion forestière durable

### Objectif

Le canton vise une gestion durable des forêts, dans des structures modernes et différenciées selon les régions.

**Objectifs principaux:** C Créer des conditions propices au développement économique  
E Préserver et valoriser la nature et le paysage  
F Promouvoir les espaces fonctionnels et les atouts régionaux

Intervenants	Réalisation	Etat de la coordination en général:
Canton de Berne OFDN OFDN	<input type="checkbox"/> A court terme jusqu'en 2022 <input type="checkbox"/> A moyen terme entre 2023 et 2026 <input checked="" type="checkbox"/> Tâche durable	Coordination réglée
Régions Toutes les régions		
Communes Communes concernées		
Confédération Office fédéral de l'environnement		
Tiers FNP, HAFL		
Propriétaires de forêts bernois (PFB)		
Propriétaires de forêts concernés		
<b>Responsabilité:</b> OFDN		

### Mesure

Conformément à la Stratégie de développement de l'économie forestière 2030 des propriétaires de forêts bernois (PFB) et de l'OFDN, une gestion durable des forêts est encouragée. La mise en œuvre est garantie par des conseils en faveur des propriétaires de forêts ainsi que par le soutien de projets.

### Démarche

1. Analyse des développements intervenus jusqu'à ce jour
2. Détermination des priorités parmi les mesures nécessaires
3. Conseils destinés spécifiquement aux propriétaires de forêts
4. Soutien ciblé en faveur de la création et du développement d'une organisation structurelle viable
5. Encouragement à l'utilisation de bois suisse et examen de mesures susceptibles d'accroître les capacités de transformation
6. Mise à disposition de données de base, lancement d'analyses comparatives et d'échanges d'expériences

Coûts:	100%	1'200'000 fr.	Financement de la part du canton de Berne
Prise en charge:			<b>Type de financement:</b>
Canton de Berne 50 %	600'000	fr.	<input checked="" type="checkbox"/> A charge du compte de fonctionnement
Confédération 25 %	300'000	fr.	<input checked="" type="checkbox"/> A charge du compte des investissements
Régions		fr.	<input type="checkbox"/> Financement spécial:
Communes		fr.	<b>Attestation de financement:</b>
Autres cantons		fr.	<input checked="" type="checkbox"/> Contenu dans le plan intégré «mission-financement»
Tiers 25 %	300'000	fr.	

**Remarque:** Les coûts totaux englobent tous les coûts pour une année.

### Interdépendances/objectifs en concurrence

- Fiche de mesure E\_04 "Biodiversité en forêt": les secteurs au potentiel écologique élevé peuvent se prêter non seulement à la sylviculture, mais aussi aux mesures de promotion de la diversité.
- La mise en œuvre des mesures dépend largement de la situation qui prévaut sur le marché du bois ainsi que de la volonté des propriétaires de forêts.

### Etudes de base

- Convention-programme RPT "Exploitation forestière"
- Rapport 2018 sur le développement durable
- Stratégie de développement de l'économie forestière 2030
- Stratégie spécialisée Économie forestière
- Vision Forêt 2100

### Indications pour le controlling

- Statistique forestière